

CONFÉRENCE AFRICAINE
LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EN AFRIQUE
▲ DYNAMIQUES DE TRANSFORMATION ▲

Contribution de l'ANAQ-Sup dans la transformation de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale et régionale



Par Alioune Badara Niane



ANAQ-SUP



PLAN

Introduction

1. Historique de la création de l'ANAQ-Sup
2. Contexte : l'ANAQ-Sup dans le sous-secteur de l'ESR
3. Rôle de l'ANAQ-Sup
4. Perspectives et Défis

Conclusion

Introduction

L’Autorité nationale d’Assurance Qualité de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation (**ANAQ-Sup**) est une personne morale de droit public, ayant un statut d’agence de régulation, d’évaluation, d’accréditation et d’assurance qualité.

Dotée d’une autonomie financière, elle est placée sous la tutelle administrative et technique du Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation (**MESRI**).

Depuis sa création en 2012, l’ANAQ-Sup œuvre à garantir la qualité des formations, à renforcer la gouvernance académique et à promouvoir une culture d’évaluation continue, tant au niveau national que régional.

I. Historique de la création de l'ANAQ-Sup

- **2012** : Concertation nationale sur l'avenir de l'Enseignement Supérieur (**CNAES**) → Assises nationales de l'ESR
Objectif : repenser le modèle d'ESR sénégalais en vue de proposer des orientations, des mesures et des actions à mettre en œuvre pour le développement et la compétitivité du système d'enseignement supérieur et de recherche (**SESRI**)
- **78 recommandations** sont issues de la CNAES dont l'une consistait à l'instauration d'une culture de l'évaluation et d'assurance qualité avec la mise en place de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur (**ANAQ-Sup**).
- 2013 : 78 recommandations ont inspiré **onze (11) Décisions présidentielles** relatives à l'ESR.
- **Une Directive de la Décision n°3** : étendre les missions de l'ANAQ-Sup à la recherche

Conformément à cette Directive présidentielle, le **décret 2012-837** portant création, organisation et fonctionnement de l'ANAQ-Sup est abrogé et remplacé par le **décret 2018-1956** du 07 novembre 2018.

Le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SESRI)

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (**MESRI**)

Cabinet ministériel + Secrétariat Général et Services rattachés

DGES

DGRI



EES publics et privés

Centres et Organismes de recherche (**COR**)

Ecole doctorales (**ED**)

II. Contexte l'avènement de l'ANAQ-Sup dans le sous-secteur de l'ESR

Dans un contexte mondial marqué par l'importance de l'économie du savoir, transformer le capital humain en capital compétences constitue un impératif.

La création de l'ANAQ-Sup constituait une des réponses de l'État du Sénégal à cette nécessité de doter l'économie et la société sénégalaise de ressources humaines qualifiées et compétentes.

L'ANAQ-Sup a ainsi vu le jour dans un contexte marqué par :

- l'avènement de la réforme LMD ;
- la massification des effectifs dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur ;
- l'essor de l'enseignement supérieur privé avec une multiplication des prestataires ;
- l'inadéquation de l'offre d'enseignement supérieur avec les attentes du marché de l'emploi ;
- la problématique de l'efficacité interne des établissements d'enseignement supérieur (EES) marquée par des taux élevés de redoublement et d'attrition des étudiants;
- le développement de l'enseignement à distance ;
- L'exigence croissante de la qualité des produits de l'enseignement supérieur de la part de leurs utilisateurs (Etat, Entreprises, collectivités territoriales, PTF, parents d'élèves, etc.)

III. Missions principales de l'ANAQ-Sup

Dès sa création, l'ANAQ-sup s'est tout de suite positionnée comme la pierre angulaire devant impacter tout le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SESRI) sénégalais afin que la qualité s'y installe et soit monitorée de façon continue. Cela passe par :

- les évaluations institutionnelles et programmatiques,
- l'émission d'avis d'aide à la prise de décisions de gouvernance du SESRI,
- la Diplomatie-Qualité.

III. Les missions de l'ANAQ-Sup

3.1. Évaluations des EES et COR et de leurs programmes

L'ANAQ-Sup met en œuvre plusieurs mesures rigoureuses pour garantir la qualité des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal :

◎ Habilitation des établissements

L'habilitation est l'autorisation accordée par le Ministère de l'enseignement supérieur à un établissement d'enseignement supérieur pour délivrer des diplômes du LMD **après évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup.**

◎ Accréditation des programmes

En plus de l'habilitation de l'établissement, chaque programme de formation doit être **accrédité par l'ANAQ-Sup. L'accréditation** est le processus d'évaluation permettant d'attester que le diplôme respecte les standards qualité de l'ANAQ-Sup.

- Ces deux procédures d'évaluations donnent lieu à un examen de **champs** auxquels se rapportent des **standards de qualité** (unités d'analyse des **référentiels d'évaluation**).
- Publication sur son site officiel de tous les établissements habilités et des programmes accrédités.

III. Les missions de l'ANAQ-Sup (suite)

3.2. Aide à la prise des décisions de gouvernance du SESRI

L'ANAQ-Sup procède à des études approfondies sur certaines problématiques majeures et propose des orientations de décisions à l'Etat exemples :

- l'étude sur l'efficacité interne des EES,
- l'audit des établissements de formation en science de la santé,
- l'intégration des micro-certifications dans l'enseignement supérieur,
- etc.

III. Les missions de l'ANAQ-Sup (suite et fin)

3.3. Diplomatie – Qualité

◎ Rayonnement de l'ANAQ-Sup à l'échelle régionale et continentale

Un **leadership assumé** et un **modèle d'inspiration** dans l'espace francophone africain : l'ANAQ a accompagné plusieurs pays africains francophones dans la mise en place de leur dispositif national d'assurance qualité

◎ Membre actif de plusieurs réseaux comme :

- ❖ le Réseau africain des agences nationales d'assurance qualité (AfriQAN) ;
- ❖ le Réseau Africain Francophone des Agences Nationales d'Assurance Qualité (RAFANAQ) ;
- ❖ le Réseau francophone des agences qualité pour l'enseignement supérieur (FrAQ-Sup) ;
- ❖ le Réseau arabe pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ANQAHE) ;
- ❖ le Réseau international des agences d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (INQAAHE)

◎ Participation active aux initiatives régionales, africaines et internationales d'harmonisation des systèmes éducatifs. Exemples choisis :

- ❖ Convention d'Addis-Abeba,
- ❖ ACQF,
- ❖ Initiative HAQAA / ASG-QA / PAQAF

IV. Perspectives et Défis

- **L'ANAQ-Sup appelle à un renforcement institutionnel** des organes de régulation des systèmes éducatifs dans tous nos pays pour plus d'impact dans les réformes entreprises ;
- **Intégration de l'intelligence artificielle** dans les procédures d'assurance qualité ;
- **Extension de ses pouvoirs** : en conférant à l'Autorité un pouvoir coercitif (ne plus se limiter à émettre des avis et recommandations) ;
- **Participation active à l'ANTESRI** : Agenda national de Transformation de l'ESRI (ANTESRI) est une initiative du Ministère de l'Enseignement supérieur visant à repenser l'université sénégalaise à l'horizon 2050. L'objectif est de faire de l'enseignement supérieur un pilier de transformation sociale, économique et scientifique du pays ;
- **Contribution de l'ANAQ-Sup à la réflexion sur la réforme curriculaire nationale** : une réforme qui traverse tout système éducatif pour une éducation intégratrice, centrée sur l'apprenant, sur les valeurs endogènes, avec une professionnalisation des parcours et un renforcement des passerelles entre les ordres d'enseignement.

Conclusion

L'ANAQ-Sup incarne aujourd'hui une dynamique de transformation éducative fondée sur l'exigence de qualité, la transparence et la coopération régionale. Son action contribue non seulement à renforcer la crédibilité des diplômes sénégalais, mais aussi à inspirer des réformes dans d'autres pays africains. Elle est, à ce titre, un levier essentiel pour bâtir un enseignement supérieur africain compétitif, inclusif et tourné vers l'avenir.

